**Compte rendu de la réunion du 4 novembre 2019**

Présents : Douin Y, Junius C, Vincent JM, Rousch H, Croes D, Meyers L, Maurage D

Excusé : Hakin L

1. **Quelques chiffres** :
* Il y a aujourd’hui 16009 affiliés pour l’ensemble de l’aile francophone soit une augmentation de 400 affiliés par rapport à la même période l’an passé.
* Pour la province de Liège ce n’est pas moins de 220 nouvelles affiliations soit 3417 (2019) pour 3194 (2018).
* Nous pouvons déjà annoncer que le chiffre de 3396 affiliés fin juin 2019, soit au terme de la défunte saison est déjà dépassé. Cette augmentation est une première depuis de nombreuses années.
* La nouvelle licence récréative qui a remplacé la licence A, récolte un succès et plus particulièrement en province de Liège où l’on dénombre 185 licences sur un total de 396 pour l’ensemble de l’aile francophone.
1. **Préparation Assemblée Générale** :

La convocation pour l’assemblée générale vous sera envoyée sous peu. Il faut remarquer que si cette assemblée est toujours obligatoire avec des amendes à la clé pour les absents, le système mis en place permettra à tous de satisfaire à ses obligations de façon moins contraignante. En effet, il sera possible d’approuver, de refuser ou de s’abstenir pour l’approbation des comptes, des vérificateurs aux comptes ainsi que pour le budget sans devoir se déplacer à l’assemblée.

A cet effet les documents relatifs aux comptes, au budget et le rapport des vérificateurs vous seront transmis par mail.

Pour la nomination des vérificateurs aux comptes, un appel sera fait lors de l’assemblée générale du mois de mai et soumis à l’approbation de l’assemblée.

On peut analyser les comptes de la manière suivante :

Les comptes affichés respectent les budgets qui avaient été prévus. Un bénéfice sera dégagé et des montants seront ristournés aux clubs conformément à ce qui avait été décidé par le passé.

Un point important et encourageant, le budget amendes, calqué sur celui des saisons précédentes n’a pas été atteint. En effet si le budget prévoyait un montant de 12.000 euros, seuls +/- 8000 euros ont été rentrés dans les caisses du comité provincial. Malgré cette différence, un boni est dégagé. On ne peut que se féliciter pour la manière avec laquelle toutes et tous ont géré la saison 2018-2019.

Le budget pour la saison prochaine se veut toujours le plus réaliste possible et le plus prudent aussi. Mais nous avons bon espoir que la saison prochaine de nouveaux montants puissent être ristournés aux différents clubs.

1. **Stiga masters** :

14ème édition du Stiga masters à Blegny. Au niveau sportif, ce fût un tournoi d’un excellent niveau avec la participation des meilleurs minimes européens. Les délégations étrangères sont de plus en plus professionnelles ce qui montre bien que ce tournoi est prisé par les fédérations étrangères.

Les premières éditions du tournoi avaient fait de celui-ci l’évènement phare en province de Liège, avec le temps celui-ci s’est installé dans une certaine routine. Il mérite plus que cela.

Les difficultés majeures rencontrées pour l’organisation se situent au niveau des arrivages des délégations. Les navettes entre les aéroports et Blegny ne sont pas aisées à assurer.

Une info, les internationaux de Liège reviendront à Blegny en 2020. En effet, le site de Spa est loin de faire l’unanimité parmi les délégations étrangères, d’où une diminution de la quantité et de la qualité des participants. Pour Blegny, les infrastructures permettront de réunir un maximum de 90 participants.

Les championnats de Belgique série A se dérouleront à Spa le week-end du 29 février et 1 mars 2020.

1. **Divers** :
* La compétition nationale des vétérans s’est déroulée à Blegny et comptait 60 participants.
* La compétition de l’aile francophone dames organisée par le Brabant wallon a recueilli 63 participantes.
* Le tournoi de l’aile francophone du prochain week-end en province de Luxembourg pourrait ne pas avoir lieu, très peu de joueurs inscrits.
* Les joueurs qui avaient fait l’objet d’une absence ou d’un rapport lors de compétitions individuelles ont été avertis de ces manquements et de leurs conséquences conformément à la procédure mise en place cette saison par le comité provincial.
* Une première sanction a été affligée par le parquet provincial pour un joueur lors d’un incident interclubs.
* Certaines salles ont du mal à répondre aux exigences règlementaires. La plupart des clubs ne sont pas propriétaires des installations et éprouvent des difficultés à faire faire aux propriétaires les réparations ou améliorations de celles-ci. Le comité provincial peut vous aider en appuyant votre demande par un courrier reprenant les griefs par rapport à la salle.